



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR (VÉRIFICATEUR) EXTERNE**

Le greffier avise les personnes intéressées que la trésorière et directrice générale adjointe déposera, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montréal-Est qui se tiendra virtuellement le 21 avril 2021 à 19 h, et ce, conformément au décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre. Elle déposera aussi, lors de cette séance, le rapport de l'auditeur (vérificateur) externe qui lui a été transmis, pour l'année 2020.

Donné à Montréal-Est, ce 14 avril 2021.

Roch Sergerie, avocat et OMA  
Greffier